

Réflexion

L'épure appelle-t-elle de tout brûler ?

De la fiche de cours à l'expérience : ce que l'exercice du métier nous fait perdre

Si l'on trace une ligne d'une quarantaine de centimètres sur une feuille, on a un schéma de notre carrière. Si chaque centimètre représente une année, où situons-nous le moment où nous atteindrons l'efficacité ? La question peut intimider et beaucoup de collègues seront gênés et refuseront probablement de croire qu'ils l'atteindront. Les autres savent qu'il n'est pas question d'excellence mais bien du rapport optimal entre effort et effet.

Autrement dit, nous cherchons tous, dans nos différentes missions, à réduire nos efforts tout en conservant un niveau satisfaisant de performance. Précisons enfin que nous parlons de moyenne.

Cette image de la ligne horizontale pour représenter une carrière d'enseignant devrait accompagner chacun pour relativiser. Lors des inspections, il n'est pas rare d'entendre tel ou tel collègue dire qu'elle ou qu'il a abandonné la fiche de cours.

« Et ça, vous le faites encore ? — Ah non, je ne le fais plus, trop peu utile. »

C'est une conséquence de la liberté qui nous est confiée. Car il s'agit bien de liberté et non de devoir. Il n'est fait mention nulle part que l'enseignant doit produire des documents supports de son enseignement. Dans le prolongement, le cahier des élèves ne revêt pas un caractère obligatoire dans les prescriptions officielles.

Dès lors, une question en précède une autre : l'exercice du métier nécessite-t-il de progressivement tout abandonner ?

Certains lecteurs se reconnaîtront dans la posture de celui qui continue, séquence après séquence, à écrire ce que l'Inspection appelle encore par habitude une fiche de cours mais qui porte d'autres noms comme fiche de préparation ou canvas. D'autres se reconnaîtront davantage dans l'échange rapporté plus haut. Il ne s'agit pas de deux catégories, l'une qui aurait raison et l'autre qui se serait égarée, mais de deux manières d'habiter le même geste professionnel. Le rapport que chacun entretient avec cet objet, qu'il l'écrive encore ou qu'il l'ait abandonné, participe de ce qui fonde le genre professionnel enseignant¹, dans sa diversité. L'objet de ce texte n'est donc pas de départager ces postures, mais de comprendre ce que ce document fait perdre en disparaissant, et ce qu'il peut redevenir si on cesse de l'envisager comme une contrainte administrative.

Reprenons l'image de la ligne. Ce qui s'use avec les années, ce n'est pas l'exigence, c'est le besoin de l'écrire. La séance se pense de mieux en mieux dans la tête, elle se rejoue, se corrige d'une classe à l'autre dans la même journée sans qu'aucune trace n'en garde le souvenir. C'est ce que la recherche sur le travail enseignant décrit comme une improvisation réglée² : loin

¹Clot, Y. & Faïta, D. (2000). « Genres et styles en analyse du travail. Concepts et méthodes ». Travailler, 4, 7-42.

²Perrenoud, Ph. (1983). « La pratique pédagogique entre l'improvisation réglée et le bricolage ». Éducation et Recherche, n° 2, p. 198-212. Voir aussi Perrenoud, Ph. (1996). « Le travail sur l'habitus dans la formation des enseignants. Analyse des pratiques et prise de conscience », in Paquay, Altet, Charlier, Perrenoud (dir.), Former des enseignants professionnels. Quelles stratégies ? Quelles compétences ?, Bruxelles, De Boeck, p. 181-208.

d'être un vide, l'absence de trace écrite signale souvent un schème³ incorporé, une organisation invariante de l'action qui n'a plus besoin de passer par l'écrit pour s'exercer. C'est là que l'épure devient trompeuse. Elle donne l'illusion d'un geste qui se suffit à lui-même, alors qu'elle est souvent le résultat d'un empilement de dizaines de fiches écrites les années précédentes, digérées jusqu'à disparaître dans le geste professionnel. On oublie facilement qu'une épure se construit sur des brouillons, et que l'enseignant qui n'écrit plus aujourd'hui a, la plupart du temps, énormément écrit hier.

Le risque n'est donc pas tant l'abandon en lui-même que sa précocité, ou son caractère définitif. Un enseignant qui cesse d'écrire ses séances avant d'avoir constitué ce fonds ne s'épure pas, il s'appauvrit. Et même pour celui qui a ce fonds, la question mérite d'être posée régulièrement, car une pratique qui ne s'écrit plus jamais finit par ne plus se laisser interroger, y compris par celui qui la conduit.

Une échelle différente de la cartographie pédagogique

Ce texte prolonge la réflexion engagée dans La cartographie pédagogique en arts plastiques, consultable sur le site de l'académie de Montpellier⁴, où il était question de programmation et de progression des apprentissages à l'échelle de l'année, voire du cycle. On s'intéressait alors à la manière dont les séquences s'enchaînent et se répondent sur la durée longue d'un parcours d'élève.

Ici, l'échelle change. Il ne s'agit plus de l'année ou du cycle, mais de la séquence, voire de la séance. La fiche de cours est à cette échelle ce que la programmation est à l'échelle supérieure : un outil de pensée avant d'être un outil de preuve. Elle n'a, redisons-le, aucune obligation légale. Mais l'absence d'obligation ne dit rien de son utilité, et c'est précisément cette confusion, entre ce qui n'est pas exigé et ce qui ne servirait à rien, qui mérite d'être déjouée.

Un document sans dogme, un support d'échange

Il ne s'agit pas de plaider pour un retour généralisé à la fiche de cours, ni de la présenter comme un gage de sérieux professionnel. Ce serait mal comprendre ce qui a été dit plus haut sur la légitimité de l'épure une fois qu'elle est acquise. Il s'agit plutôt de proposer, sans dogmatiser, un moment où revenir à cet exercice peut avoir du sens, notamment lors des visites conseil. D'ailleurs, nous ne proposerons pas de modèle : l'enjeu n'est pas la forme d'un document type, mais la disposition à remettre en mots ce qui, à force de métier, s'est mis à aller de soi.

Dans ces moments d'échange, disposer d'un document, même minimal, change la nature de la conversation. Il ne s'agit plus de reconstituer après coup, dans le feu de l'entretien, ce qui a été pensé pour la séance, mais de pouvoir s'appuyer sur une trace commune, discutable, amendable. Ce document donne accès aux coulisses de ce qui se passe dans la classe. Il ne prétend pas décrire fidèlement le réel de la séance, aucune fiche ne le peut, mais il donne accès à l'intention, à l'architecture qui la précède, et c'est déjà beaucoup pour engager un dialogue de fond plutôt qu'un simple constat.

³Vergnaud, G. (1996). « Au fond de l'action, la conceptualisation », in Barbier, J.-M. (dir.), Savoirs théoriques et savoirs d'action, Paris, PUF, p. 275-292.

⁴ <https://pedagogie.ac-montpellier.fr/cartographie-pedagogique-arts-plastiques-quest-ce-quune-pratique-exploratoire-quexperimente-t>

Proposer de retrouver cet exercice ponctuellement, sans en faire une injonction permanente, c'est reconnaître à la fois la légitimité de l'expérience qui allège, et la valeur de la trace qui, de temps en temps, remet en mots ce que le métier a fini par rendre silencieux.

Quelques pistes concrètes

Ces pistes ne dessinent pas un modèle à reproduire, mais des repères pour qui souhaite retrouver l'écrit sans en faire un format imposé.

1. Ne pas confondre fiche et scénario minuté. Il ne s'agit pas de retrouver un format ni une longueur imposée. Ce qui importe est de garder trace d'une intention, pas de figer un déroulé que le réel viendra de toute façon contredire.

2. Se construire son propre format, à partir de ce qui sert vraiment. Il n'y a pas de modèle à respecter, seulement des fonctions à remplir pour soi. Certains préféreront un carnet, d'autres un fichier unique repris d'année en année. Rien n'interdit d'être créatif dans la forme, y compris en gardant des essais, des brouillons raturés, des versions inabouties, qui disent souvent autant que le document final.⁵

3. Concevoir la fiche comme un document appelé à évoluer. Plutôt que de l'écrire une fois pour toutes, penser dès le départ qu'elle sera reprise, amendée, réajustée au fil des années et des groupes. Cette évolutivité fait partie du document autant que son contenu initial.

4. Préparer la visite conseil avec un document, pas une justification. L'objectif n'est pas de prouver une conformité, mais d'offrir un support à partir duquel discuter des choix faits et de ceux qui restent ouverts.

5. Laisser les ratures visibles plutôt que les effacer. Une annotation en marge, un ajout griffonné, un passage barré racontent la manière dont la séance a été retravaillée. Ces traces matérielles ont souvent plus de valeur, y compris pour l'échange en visite, qu'un document propre réécrit à neuf.

6. Distinguer ce qui s'écrit pour soi et ce qui s'écrit pour l'échange. Une note personnelle, même télégraphique, n'a pas à ressembler à ce que l'on montre en visite. Les deux formats peuvent coexister sans que l'un ne discrédite l'autre.

7. Revenir à l'écrit quand quelque chose résiste. Une séance qui ne fonctionne plus comme avant, un élève qui décroche, une progression qui semble s'essouffler, sont autant de signaux qui justifient de reprendre la plume, même ponctuellement, pour redonner à voir ce que l'expérience avait fini par masquer.

8. Refaire l'expérience de la ligne, mais pour soi. Tracer sa propre ligne de carrière et y situer ses grandes étapes, prises de poste, changements d'établissement, moments de bascule dans la pratique, aide à voir où l'on en est réellement, plutôt que de se situer par rapport à une moyenne abstraite.

⁵Ce constat rejoint des observations de didactique professionnelle selon lesquelles les enseignants s'approprient toujours les documents de préparation, y compris ceux trouvés ailleurs, plutôt que de les reprendre tels quels. Voir Body, G., Munoz, G. & Bourmaud, G. (2014). « Une analyse de l'activité de planification des enseignants : vers la conception d'instruments ». 3e colloque international de Didactique professionnelle « Conception et Formation », RPDP, Caen.